



PALMCI

**Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 20 406 297 497 FCFA
Siège Social : Abidjan-Treichville, Zone Portuaire
Boulevard du Havre, Immeuble SIFCA, 3^{ème} étage
18 BP 3321 Abidjan 18**

CONVOCATIION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 20 Juin 2016 à 09 heures 30, à la Salle de Conférence du CRRAE-UMEOA (Versus Bank)** sise à Abidjan-Plateau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
2. Présentation du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et du GIE ;
3. Approbation des comptes et des conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et du GIE ;
4. Affectation du résultat ;
5. Indemnités de fonction des Administrateurs ;
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale pour s'y faire enregistrer muni d'une pièce d'identité à partir de 8h30. En cas d'empêchement, il pourra se faire représenter par un mandataire de son choix muni d'un pouvoir à retirer au siège social de la société.

Les documents sociaux visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux sociétés commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique seront tenus à la disposition des Actionnaires pour consultation au siège social de la société, à compter du 07 juin 2016.

Le Conseil d'Administration